ENDING
VIOLENCE
AGAINST
MIGRANTS

EVAM
UN NOUVEL OUTIL

DOSSIER DE PRÉSENTATION

2020

ENDING
VIOLENCE
AGAINST
MIGRANTS

SOMMAIRE

PRÉAMBULE 3

À PROPOS D'EVAM 4

LA MÉTHODOLOGIE 6

EVAM EN 3 PRINCIPES & 4 ÉTAPES 7

PRÉSENTATION DE NOS PROJETS 9

PRÉSENTATION DE NOS MEMBRES 12

PRÉAMBULE

Dans une large mesure, la violence qui touche les migrants ne trouve pas son origine dans une volonté de nuire mais plutôt dans l'inadéquation des politiques publiques en place ou des pratiques. Celles-ci ne tenant pas suffisamment compte de la situation spécifique des migrants. Les situations de violence affectant les migrants doivent être révélées à ceux qui sont en mesure d'y faire face, ce qui passe par la documentation systématique de celles-ci : première étape nécessaire pour créer une base de discussion solide et argumentée.

En outre, lorsqu'une situation de violence est identifiée, elle est dénoncée soit par une action collective pour combattre la politique qui l'a engendrée, soit par une action individuelle devant la Cour pour faire valoir les droits de la victime. Trop rarement, la position de l'acteur ou de l'institution à l'origine de la violence est prise en compte. En conséquence, les acteurs et les institutions sont mis sur un mode défensif : ils sont poussés à justifier leur position, plutôt qu'à chercher des options alternatives.

EVAM choisit de considérer les motivations qui sous-tendent les politiques et les pratiques comme un fait acquis (ou du moins comme quelque chose qu'elle n'est pas en mesure de changer à court terme). Elle ne remet pas en cause les motivations des institutions et adopte une approche "neutre". En tant que telle, elle évite la confrontation et crée un environnement favorable au dialogue, dans le but d'identifier les mesures concrètes qui peuvent être adoptées et se traduire par une amélioration immédiate pour les migrants confrontés à des situations de violence.

À PROPOS D'EVAM

Ending Violence Against Migrants (EVAM) a été conçue après des mois de consultations à Bruxelles avec des experts dans le domaine de la migration et des déplacements forcés, des droits de l'homme et des affaires humanitaires. Initialement menée par Médecins du Monde Belgique, l'initiative EVAM est devenue une association sans but lucratif de droit belge (asbl) en janvier 2019.

Par la mise en œuvre d'un **processus de collaboration**, EVAM vise à réduire la violence qui trouve son origine directement ou indirectement dans les pratiques des acteurs et des institutions. Pour atteindre cet objectif, EVAM soutient le processus de documentation des situations de violence, attire l'attention des acteurs ou des institutions sur les conséquences néfastes de leurs actions et politiques, et propose de les accompagner dans l'identification de mesures concrètes pour leur élimination.

L'approche d'EVAM est basée sur l'intermédiation entre les opérateurs de terrain en contact avec les migrants victimes de violences et les institutions et acteurs en mesure de les réduire. L'hypothèse centrale de l'initiative est que la plupart des situations de violence affectant les migrants sont involontaires et qu'aucun acteur, ou très peu, ne serait réticent à agir pour limiter les conséquences néfastes de leurs pratiques. Pour cela, les situations de violence doivent être connues et les mesures correctives ne pas être contraires à l'intérêt ou aux objectifs de l'institution.

MÉTHODOLOGIE

3 PRINCIPES / 4 ÉTAPES

MÉTHODOLOGIE

Au cœur de l'initiative EVAM se trouve l'évaluation. Son but est de révéler la réalité des difficultés endurées par les migrants en collectant et en classant des données. Une fois qu'ils sont sensibilisés à la violence, les acteurs concernés sont mobilisés et encouragés à utiliser les informations et à agir sur les causes de la violence.

La force de cette méthodologie réside dans le fait qu'elle est applicable à tous les types de violence, en tout lieu, à condition que des partenariats soient établis avec des acteurs de terrain et que les institutions concernées soient réceptives à la démarche.

Ainsi, EVAM n'agit jamais seule et n'est pas opérationnelle en tant que telle. Elle opère sous la forme d'un consultant senior travaillant en étroite collaboration avec les acteurs de la société civile.

Sa méthodologie peut s'appliquer à tous les cas de violence physique ou psychologique à l'encontre d'une personne qui habite dans le territoire d'un Etat duquel elle n'a pas la nationalité, qu'elle soit migrante ou réfugiée.

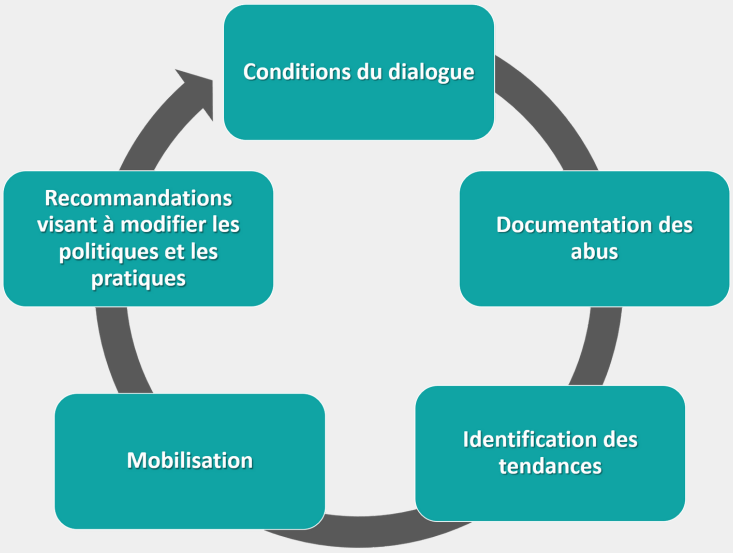

Schéma de la méthodologie EVAM

3 PRINCIPES / 4 ÉTAPES

1) EVAM n'est pas impliquée dans la gestion des cas des migrants affectés, son soutien prend la forme de consultations en vue d'un changement institutionnel.

2) EVAM se distingue de nombreuses organisations non-gouvernementales par sa volonté de ne pas dénoncer mais plutôt d'établir un véritable dialogue institutionnel avec les auteurs de violences.

3) EVAM est construite autour de la mise en place d'une méthodologie qui offre aux auteurs de violences l'opportunité de trouver des solutions concrètes pour y mettre fin.

4 ÉTAPES

Étape 1. Identifier le cadre opérationnel de l'acteur ou de l'institution ciblé car les changements devront à terme être mis en œuvre par l'institution ou l'acteur impliqué dans la violence : le processus doit être adapté à leurs réalités.

Étape 2. Au cœur de l'enquête se trouve le témoignage des victimes de la violence. Le travail de documentation d'EVAM s'appuie sur la connaissance profonde qu'ont les acteurs du terrain de la réalité des difficultés endurées par les migrants.

Étape 3. EVAM soutient la réalisation d'une analyse des allégations recueillies. Sur la base d'un travail de collaboration entre l'opérateur de terrain et l'institution, le document final cherche à identifier 5 leviers clés pour réduire la violence.

Étape 4. La dernière étape consiste à aider l'institution à mettre en œuvre les mesures recommandées. Si nécessaire, un soutien peut être fourni à plus long terme pour assurer un appui continu dans l'élimination des principales causes de violence identifiées.

PRÉSENTATION DE NOS PROJETS

1 - Rapport : "Violences policières envers les migrants et les réfugiés en transit en Belgique"

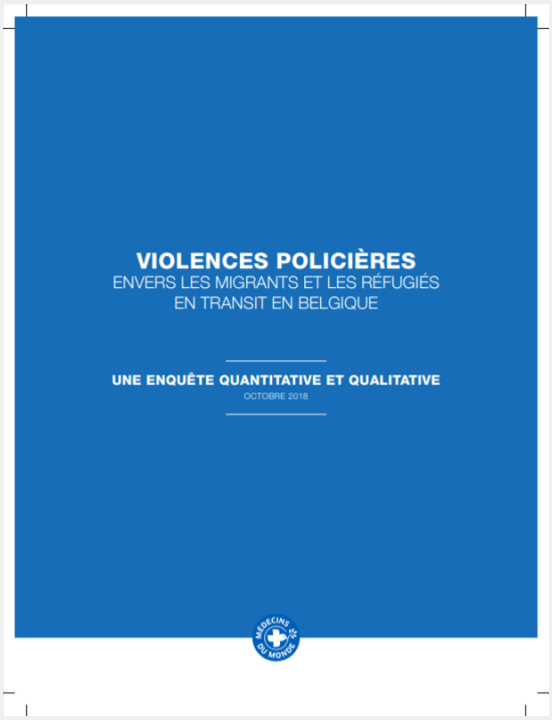

En 2018, EVAM a participé à l'élaboration du rapport "*Violences policières envers les migrants et les réfugiés en transit en Belgique*" par Médecins de Monde Belgique.

Cette enquête est une étude quantitative et qualitative réalisée sur trois mois grâce aux témoignages de 440 migrants du Hub humanitaire interrogés sur leur expérience avec les forces de police.

Les forces de police ont soutenu le processus et ont guidé le travail de documentation de MdM pour s'assurer que les informations recueillies seraient immédiatement pertinentes pour leurs méthodes de travail et pour identifier les domaines où des mesures correctives étaient nécessaires.

Ce rapport a servi d'outil de plaidoyer pour soutenir les discussions entre les équipes de MdM et les autorités publiques belges au niveau opérationnel (chefs de corps), autorité de supervision (comité P), central (Cabinet du Premier ministre).

Aujourd'hui, EVAM souhaite poursuivre son dialogue avec la police belge en collaboration avec Médecins du Monde afin de resserrer les relations de travail et de s'assurer que des progrès sont réalisés à long terme.

2 - EVAM en Equateur : Contexte et proposal de Red Clamor

La crise au Venezuela et en Colombie a forcé des millions de personnes à fuir dans toute la région et en particulier en Équateur. En conséquence, la xénophobie et la discrimination ont touché de plus en plus de migrants et de réfugiés en Équateur, avec des conséquences dramatiques sur leur capacité à accéder aux services d'éducation et de santé dans ce pays.

Début 2020, les autorités équatoriennes ont formalisé leur volonté de travailler avec l'EVAM pour identifier ces situations et prendre des mesures pour y remédier.

En mars, Red Clamor, un consortium d'ONG en Équateur, a proposé une collaboration avec EVAM sur "**la discrimination et la xénophobie dans l'éducation et la santé**". D'autres ont manifesté leur intérêt : CARE, la Croix-Rouge et Alas Colibri.

Red Clamor

RED CLAMOR
CAPÍTULO ECUADOR

PRÉSENTATION DE NOS MEMBRES

NOS MEMBRES

Médecins du Monde Belgique (MdM) est une ONG médicale de solidarité internationale qui intervient en Belgique et à l'étranger afin de faciliter l'accès aux soins des personnes vulnérables.

Le Mixed Migration Centre (MMC) fait partie du Conseil danois pour les réfugiés (DRC). C'est une source de référence pour la collecte indépendante et de qualité de données, d'informations, de recherches et d'analyses sur les migrations mixtes.

La **Plateforme pour la coopération internationale sur les sans-papiers (PICUM)** est un réseau d'organisations travaillant à garantir la justice sociale et les droits de l'homme pour les migrants sans papiers.

DIADEM est une association sénégalaise à but non lucratif dont les actions s'inscrivent dans l'amélioration des conditions de vie des populations et la promotion du dialogue entre les différents acteurs pour atteindre cet objectif.

EVAM souhaite développer son réseau et trouver de nouveaux membres et partenaires. Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : ***initiative@evam.global***